



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent trente-cinquième session

Rome, 13-17 mars 2023

**Informations actualisées concernant la gestion intégrée
des ressources en eau**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Lifeng Li
Directeur de la Division des terres et des eaux
Tél.: +39 06570 52242
Courriel: lifeng.li@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le présent document fait le point sur les progrès accomplis en matière de gestion intégrée des ressources en eau et sur les prochaines initiatives à mettre en œuvre, à la suite des décisions qui ont été arrêtées lors de la Réunion conjointe du Comité du Programme (134^e session) et du Comité financier (194^e session) et lors de la 171^e session du Conseil.
- Après un rappel des décisions prises par le Conseil à sa 171^e session et un bilan de l'avancement des activités programmatiques liées à l'eau mises en œuvre par la FAO, le document donne un aperçu des diverses actions engagées par la FAO à l'échelon mondial, parmi lesquelles l'organisation du Dialogue de Rome sur l'eau, l'animation du pavillon consacré à l'eau dans le cadre de la 27^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) et la participation à la Conférence internationale pour un Pakistan résilient face au climat.
- Sont ensuite abordées les priorités pour 2023, qui comprennent l'organisation de plusieurs manifestations, notamment: i) le deuxième Forum international du Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture ; ii) un atelier régional pour l'Afrique consacré aux feuilles de route nationales sur l'eau ; iii) le Dialogue mondial sur les régimes fonciers de l'eau ; iv) le Colloque mondial sur les sols et les eaux. Par ailleurs, la FAO prendra part à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, réalisera une cartographie des besoins d'irrigation, dotera le Portail de données en libre accès sur la productivité de l'eau (WaPOR) d'une couverture mondiale, continuera de prêter appui à ses organes directeurs sur les questions en rapport avec l'eau et veillera à ce que les enjeux liés à l'eau soient systématiquement pris en compte dans la mise en œuvre de son Cadre stratégique 2022-2031.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à examiner le présent document et à fournir les orientations qu'il jugera utiles.

I. Contexte

1. Le document intitulé *Gestion intégrée des ressources en eau au service de la sécurité alimentaire et de la résilience face au climat*¹ (CL 171/6) a été présenté et examiné lors de la Réunion conjointe du Comité du Programme (134^e session) et du Comité financier (194^e session), qui s'est tenue du 7 au 11 novembre 2022 à Rome. Les membres ont reconnu l'importance de la gestion intégrée des ressources en eau pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et ont accueilli favorablement les actions et initiatives proposées.

2. Le Conseil² a accueilli avec satisfaction le document CL 171/6 et, en particulier, pour ce qui relève du mandat de la FAO:

- a) a rappelé l'importance de la gestion des ressources en eau au service des systèmes alimentaires durables, de la sécurité alimentaire, de la sécurité sanitaire des aliments et de la résilience face au climat et a accueilli favorablement l'initiative visant à élaborer et à mettre en œuvre une gestion durable de l'eau agricole pour promouvoir l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, et s'attaquer aux conséquences de la pénurie d'eau, de la sécheresse et des inondations sur les systèmes agroalimentaires, conformément à la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031;
- b) a souligné qu'il fallait que la FAO examine les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'activités programmatiques relatives à la gestion intégrée des ressources en eau avec des moyens suffisants, provenant notamment d'institutions financières mondiales, de partenaires fournisseurs de ressources et des contributions volontaires des membres;
- c) a noté, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux ODD, la nécessité de respecter les droits des individus concernant l'eau, et a reconnu à cet égard l'importance des initiatives de la FAO relatives à la complexité de l'accès à l'eau, des régimes fonciers de l'eau, et des systèmes de gestion durable et de répartition de l'eau³;
- d) a encouragé la FAO à continuer de tirer parti de l'élan croissant qui se fait jour dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, qui se tiendra en 2023, notamment par la prise en compte des approches des peuples autochtones;
- e) a souligné l'importance de la science et de l'innovation à l'appui d'un renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau, guidé par la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation et la Stratégie de la FAO relative au changement climatique;
- f) a encouragé la FAO à participer pleinement à la Conférence des Nations Unies sur l'eau en 2023 ainsi qu'à d'autres manifestations relatives à l'eau, en particulier en tant qu'organisme responsable des indicateurs 6.4.1 et 6.4.2 de l'ODD 6, et à communiquer aux membres des informations pertinentes en retour concernant les débats sur la gestion de l'eau disponible pour l'agriculture;
- g) a recommandé à la FAO d'intensifier les travaux relatifs au Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture; d'aider les membres, à leur demande, à mettre en place et à développer les capacités nécessaires à la production de données sur les ressources hydriques disponibles pour l'agriculture et l'utilisation qui en est faite; et, en collaboration avec les organismes des Nations Unies concernés, de lancer un dialogue mondial sur le régime foncier des eaux;
- h) a recommandé à la FAO d'aider les membres, à leur demande et en collaboration étroite avec les organismes concernés du système des Nations Unies, à organiser des dialogues nationaux sur le thème de l'eau et à élaborer leurs plans nationaux en la matière aux fins de la concrétisation des ODD, ainsi qu'à créer des capacités ou à renforcer celles qui existent,

¹ [CL 171/6 – Gestion intégrée des ressources en eau au service de la sécurité alimentaire et de la résilience face au climat](#) (fao.org).

² [CL 171/REP, paragraphe 17.](#)

³ Directive 8: Accès aux ressources et aux moyens de production, dans les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, CL 127/10-Sup.1, paragraphes 15 à 19.

notamment en matière d'appui technique, de recherche et d'innovation, et à produire des données sur les ressources hydriques disponibles pour l'agriculture, selon qu'il conviendrait.

II. Informations actualisées sur les actions entreprises par la FAO dans le domaine de l'eau

A. Intégration des enjeux liés à l'eau dans les domaines prioritaires du Programme (DPP) de la FAO

3. À la suite de la recommandation formulée par le Comité du Programme à sa 133^e session⁴ et de la réponse de la direction⁵ à l'Évaluation de la contribution de la FAO à l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable (ODD 6), un projet de cadre conceptuel sur la gestion intégrée des ressources en terres et en eau a été mis au point en consultation avec les divisions techniques et bureaux décentralisés de la FAO ainsi qu'avec des experts extérieurs. Ce cadre, lorsqu'il aura été établi sous sa forme définitive, permettra d'assurer la prise en compte systématique de la gestion intégrée des ressources en eau dans l'ensemble des DPP concernés. Par ailleurs, une note conceptuelle sur la cartographie des besoins et possibilités en matière d'irrigation a été élaborée en vue de mettre cette approche à l'essai dans plusieurs pays ciblés dans la région Asie et Pacifique (Inde, Indonésie, Sri Lanka, Tadjikistan et Viet Nam) et en Afrique (Burkina Faso, Cabo Verde, Tanzanie et Zambie). Après analyse des enseignements tirés de la phase d'essai, l'approche sera déployée à l'échelle mondiale.

4. Les premières activités du domaine d'impact à valeur ajoutée concernant la lutte contre la pénurie d'eau pour l'agriculture et l'environnement ont commencé. Ainsi, on procède actuellement à la formulation de quatre propositions de projets mondiaux qui ont pour objet de promouvoir des cultures autochtones, nutritives et résistantes à la sécheresse qui permettent de faire face aux problèmes de rareté de l'eau. En outre, dans le cadre de sa collaboration avec la Plateforme interrégionale sur la pénurie d'eau, la FAO élaborera des produits du savoir destinés à combler les lacunes recensées. L'équipe chargée de la lutte contre la pénurie d'eau pour l'agriculture et l'environnement collaborera également avec des partenaires extérieurs pour mettre au point des propositions de projets axées sur des priorités convenues. À cet égard, des consultations devraient commencer lors du deuxième Forum international du Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture, qui se tiendra en février 2023 à Cabo Verde.

5. Forte de son expertise dans le développement et la gestion de plateformes d'informations et de données, comme son système d'information sur l'eau et l'agriculture AQUASTAT, la FAO mettra à la disposition des membres et des exploitants agricoles un système d'information intégré sur les sols, les terres et l'eau, baptisé «SoLaWiSe», pour les aider à adopter des pratiques durables en matière de gestion des ressources naturelles et de production à l'échelle des exploitations agricoles et des paysages. L'initiative SoLaWiSe permettra à terme de renforcer les capacités des agriculteurs et des pouvoirs publics, tout en favorisant la mise en place d'un environnement et de politiques propices à une gestion durable des ressources naturelles grâce à des données, des informations, des connaissances, des outils et des ressources scientifiques fiables. Par ailleurs, en plus d'aider les membres de la FAO à mettre en œuvre des stratégies nationales à l'appui d'un développement agricole durable, elle encouragera les investissements et une évolution des comportements au moyen de pratiques, de solutions numériques et d'outils novateurs. Durant la phase initiale prévue en 2023, l'initiative SoLaWiSe, financée à hauteur de 500 000 USD par le Mécanisme multidonateurs flexible de la FAO, visera principalement à mettre au point des méthodologies qui seront ensuite renforcées et à instaurer une consultation avec certains pays.

⁴ [CL 170/11 – Rapport de la cent trente-troisième session du Comité du Programme \(fao.org\)](#).

⁵ [PC 133/5 Sup.1 – Évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif de développement durable 6: Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable – Réponse de la Direction](#).

6. La FAO a apporté sa contribution à la célébration de la Journée mondiale des toilettes le 19 novembre 2022, joignant ainsi ses efforts à ceux des acteurs de l'assainissement pour promouvoir une utilisation productive des eaux usées et des biosolides qui contiennent de l'eau, de l'énergie et des nutriments précieux, afin de stimuler l'agriculture en toute innocuité, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en captant ces gaz. En outre, grâce à son programme *One Water One Health*, littéralement «Une eau, une santé», la FAO élargit le recours aux technologies, telles que le séquençage du génome entier, afin d'étudier le génome des agents pathogènes, de suivre leur cheminement de l'eau jusqu'aux aliments et, ainsi, de prévenir la contamination des aliments à la source. La FAO mène actuellement un projet pilote qui a pour objet d'exploiter le séquençage du génome entier pour surveiller la présence d'agents pathogènes, de l'eau jusqu'aux aliments, dans six pays qui n'avaient encore jamais utilisé cette technique.

B. Actions relatives à l'eau menées par la FAO dans les dialogues et mécanismes mondiaux

7. Le 29 novembre 2022, la FAO a organisé le Dialogue de Rome sur l'eau, qui a rassemblé plus de 700 participants en ligne et plus de 80 participants sur place, dans la Salle Plénière de la FAO. La manifestation a été l'occasion de diffuser des connaissances pour faire mieux comprendre l'utilité de l'eau et sa contribution importante à la réalisation de tous les ODD dans les trois dimensions du développement durable. Plusieurs pays ont présenté les stratégies et mesures qu'ils ont mises en place à l'échelle nationale dans le domaine de l'eau. Les participants ont évoqué l'importance de la Conférence des Nations Unies sur l'eau prévue en mars 2023, et ont rappelé qu'il s'agirait de la première conférence des Nations Unies consacrée à ce sujet en près de 50 ans, ce qui en ferait un «moment charnière». La proposition de la FAO concernant l'élaboration de feuilles de route nationales relatives à l'eau, mises en œuvre sous la conduite des pays, a été débattue et a reçu l'appui des représentants des membres. Conformément à la décision prise par le Conseil à sa 171^e session, ces feuilles de route serviront de base aux préparatifs des pays en vue de la Conférence de la FAO qui se tiendra en juillet 2023. Un premier atelier régional sur les feuilles de route nationales relatives à l'eau, pour la région Afrique, devrait avoir lieu au Zimbabwe en février 2023.

8. Comme suite à la recommandation du Comité de l'agriculture de la FAO, qui a appelé à sa 28^e session à engager un dialogue mondial sur les régimes fonciers de l'eau, la FAO a organisé une réunion d'experts à son siège les 8 et 9 novembre 2022 pour réfléchir à un projet de plan. Celui-ci sera présenté durant l'atelier régional pour l'Afrique sur les feuilles de route nationales relatives à l'eau et lors d'une manifestation organisée en marge de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, en collaboration avec le Groupe de travail d'ONU-Eau sur l'engagement au niveau des pays.

9. Dans le cadre de la COP27, la FAO a animé, conjointement avec le Ministère égyptien des ressources en eau et de l'irrigation ainsi que d'autres partenaires, un pavillon consacré à l'eau, qui lui a permis d'ouvrir le dialogue avec les membres et d'autres parties intéressées sur des sujets tels que le nexus eau-énergie-alimentation-environnement, la gestion de l'eau à usage agricole, la restauration des écosystèmes d'eau douce et les solutions fondées sur la nature, le financement et la gouvernance de l'eau ou encore l'agriculture résiliente face au changement climatique.

10. Compte tenu de son statut d'observateur au sein de l'Interface science-politique (ISP) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la FAO a assisté à la première réunion de l'ISP, qui était organisée du 13 au 15 décembre 2022 à Bonn (Allemagne) pour examiner les moyens d'atteindre les deux objectifs et les résultats attendus du programme de travail de l'ISP, tels qu'ils ont été arrêtés par la Conférence des parties dans sa décision ICCD/COP(15)/23/Add.1⁶:

- Objectif 1: «Fournir des données scientifiques sur les systèmes propices à une utilisation durable des terres et sur leur contribution potentielle à la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, ainsi qu'à la réalisation de multiples objectifs et cibles des Nations Unies, compte tenu des conditions environnementales, économiques et socioculturelles.»

⁶ [ICCD/COP\(15\)/23/Add.1](https://www.unccd.int/) (unccd.int).

- Objectif 2: «Fournir des données scientifiques sur l'évolution de l'aridité observée aux niveaux régional et mondial, sur les prévisions faisant état d'un risque d'expansion des zones arides et d'augmentation du nombre de personnes touchées par la sécheresse, ainsi que sur les méthodes d'adaptation propres à réduire les risques auxquels sont exposés les systèmes environnementaux, sociaux et économiques.»

11. Dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, la FAO est coresponsable du dialogue interactif intitulé «Water for Sustainable Development: Valuing Water, Water-Energy-Food Nexus, and Sustainable Economic and Urban Development» (L'eau au service du développement durable: valorisation de l'eau, nexus eau-énergie-alimentation et développement économique et urbain durable) et en a élaboré la note conceptuelle. Elle présentera une proposition de manifestation parallèle portant sur les feuilles de route nationales relatives à l'eau et collaborera avec divers partenaires pour organiser conjointement d'autres événements stratégiques en marge de la conférence, ainsi qu'une des quatre manifestations spéciales dirigées par d'autres parties prenantes.

12. Lors de la 15^e session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15), la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, en tant qu'organismes chefs de file des Nations Unies, ont annoncé conjointement les 10 premières initiatives phares de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, deux d'entre elles ayant un volet important consacré à l'eau douce: l'initiative Shan-Shui en Chine et l'initiative Namami Gange en Inde.

13. Le 7 décembre 2022, la FAO a organisé, dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur les eaux souterraines à Paris (France), la séance plénière portant sur le financement, thème qui figurait parmi les cinq accélérateurs de l'ODD 6 examinés lors de cette manifestation qui faisait fond sur [l'édition 2022 du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau](#) consacrée aux eaux souterraines. Des solutions novatrices en matière de financement destinées à remédier aux problèmes liés aux eaux souterraines ont été présentées et seront diffusées plus largement lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, du Sommet sur les ODD (septembre 2023) et du Sommet de l'avenir (septembre 2024). Dans le [message conjoint et appel à l'action d'ONU-Eau](#) (en anglais) émis à la fin du Sommet sur les eaux souterraines, les États membres sont invités à déclarer des engagements volontaires concernant les eaux souterraines au titre du programme d'action pour l'eau de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023.

14. Le 9 janvier 2023, la FAO a participé à la Conférence internationale pour un Pakistan résilient face au climat, convoquée par le Premier Ministre du Pakistan et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et a réaffirmé son engagement dans le cadre des efforts de relèvement et de reconstruction après les inondations et son appui à l'initiative «Living Indus» axée sur la restauration du bassin de l'Indus.

III. Prochaines étapes: mettre en œuvre les initiatives programmatiques de la FAO relatives à l'eau

15. La FAO est idéalement placée pour promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau et déployer à plus grande échelle des interventions qui permettent de lier les questions relatives à l'eau à celles touchant à la sécurité alimentaire et la nutrition, au changement climatique, à la gestion des forêts, à la restauration des écosystèmes, à la biodiversité, à la gestion des sols et des terres, à la résistance aux antimicrobiens, à la sécurité sanitaire des aliments et à l'approche *One Water One Health* afin de produire des bienfaits complémentaires et de réduire les risques.

16. En s'appuyant sur sa riche expérience et ses travaux approfondis dans le domaine de l'eau, ainsi que sur les orientations fournies lors de la Réunion conjointe du Comité du Programme (134^e session) et du Comité financier (194^e session), de la 28^e session du Comité de l'agriculture et de la 171^e session du Conseil, la FAO met actuellement en œuvre, en partenariat avec les membres, un ensemble d'initiatives programmatiques, recensées dans le document CL 171/6 intitulé *Gestion*

*intégrée des ressources en eau au service de la sécurité alimentaire et de la résilience face au climat*⁷. Ces initiatives doivent permettre de favoriser la gestion intégrée des ressources en eau dans les systèmes agroalimentaires à l'appui du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation.

17. À cet égard, les priorités pour 2023 sont les suivantes:

- a) Organiser le deuxième Forum international du Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture du 7 au 10 février à Praia (Cabo Verde) sur le thème «Rendre l'agriculture résiliente face au climat: la pénurie d'eau, un tremplin pour l'action et la collaboration». Les résultats du forum viendront alimenter les débats à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023.
- b) Appuyer l'élaboration de feuilles de route nationales relatives à l'eau au moyen de dialogues dirigés par les pays et de processus participatifs, notamment en organisant, en février au Zimbabwe, le premier atelier régional pour l'Afrique consacré à ces feuilles de route. Cet atelier aidera également les pays à se préparer à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, de sorte qu'ils puissent participer activement aux débats. D'autres ateliers régionaux pourraient être organisés par la suite, en fonction des demandes qui seront faites et de l'évolution de la situation.
- c) Appuyer la participation active des secteurs de l'agriculture et de l'eau des membres à la Conférence des Nations Unies sur l'eau qui se tiendra en mars 2023 à New York (États-Unis d'Amérique), dans le cadre des séances plénières, des dialogues interactifs, des manifestations parallèles et des manifestations spéciales. En collaboration avec les membres et d'autres partenaires, la FAO prévoit de tenir une manifestation parallèle en présentiel sur les feuilles de route nationales relatives à l'eau, de participer à l'organisation de plusieurs manifestations parallèles sur la sécheresse, les inondations, la gestion de l'eau à usage agricole et d'autres enjeux, et de codiriger le dialogue interactif sur l'eau au service du développement.
- d) Aider les membres à engager et à diriger activement, lorsqu'il y a lieu, les processus techniques et politiques en rapport avec le Dialogue mondial sur les régimes fonciers de l'eau, pour favoriser l'instauration d'une gouvernance de l'eau efficace et inclusive, comme suite aux recommandations formulées par le Comité de l'agriculture à sa 28^e session.
- e) Accompagner les membres dans la prise de décisions concernant la planification du développement de l'irrigation à l'aide de l'outil PRISM d'établissement des priorités pour la modernisation et la remise en état des périmètres d'irrigation, et exécuter dans certains pays un projet pilote pour la cartographie des besoins mondiaux d'irrigation.
- f) Renforcer le portail de données et d'informations WaPOR et en étendre la portée pour parvenir à une couverture mondiale.
- g) Organiser le Colloque mondial sur les sols et les eaux, conformément à la demande formulée en ce sens à la 10^e session de l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols, pour promouvoir la gestion intégrée des sols, des terres et de l'eau à l'appui de la sécurité alimentaire et de l'agriculture.
- h) Élaborer des documents d'information et épauler la Conférence, le Conseil et les autres organes directeurs de la FAO dans les délibérations et les prises de décisions concernant les questions liées à l'eau, notamment au moyen du rapport sur la gestion durable des inondations au service de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement durable ainsi que de l'édition 2023 de *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* sur le thème de la pénurie d'eau.
- i) Veiller à la prise en compte systématique de la gestion intégrée des ressources en eau dans les DPP concernés et dans les domaines d'impact à valeur ajoutée.
- j) Prêter appui aux membres, à leur demande, pour les aider à améliorer la cohérence des activités liées à l'eau entre l'agriculture et les autres secteurs au moyen d'une gestion intégrée des ressources en eau.

⁷ [CL 171/6 – Gestion intégrée des ressources en eau au service de la sécurité alimentaire et de la résilience face au climat](https://www.fao.org/crisis/2022-2031/strategy) (fao.org).